# CAN Obligations de sociétés canadiennes 75/100

30 septembre 2026

Un fonds à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes ayant pour objectif de fournir un niveau élevé de revenu en intérêts.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez mettre votre argent à l'abri de l'inflation tout en le protégeant des répercussions des fortes fluctuations dans les marchés.
- Vous souhaitez investir dans des titres canadiens à revenu fixe émis par des sociétés, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.
- Vous êtes à l'aise avec un faible niveau de risque.

COTE DE RISQUE

FAIBLE MODÉRÉ ÉLEVÉ

**Catégorie de fonds**
Revenu fixe de sociétés canadiennes

**Date de création**
08 juillet 2013

**Ratio des frais de gestion (RFG)***
2,32 %
(31 décembre 2024)

**Gestion du fonds**
Placements Mackenzie

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 septembre 2026)



### Répartition de l'actif (%)

| | |
|---|---|
| Obligations Domestiques | 96,4 |
| Espèces et équivalents | 2,4 |
| Obligations Étrangères | 1,0 |
| Actions canadiennes | 0,2 |



### Répartition géographique (%)

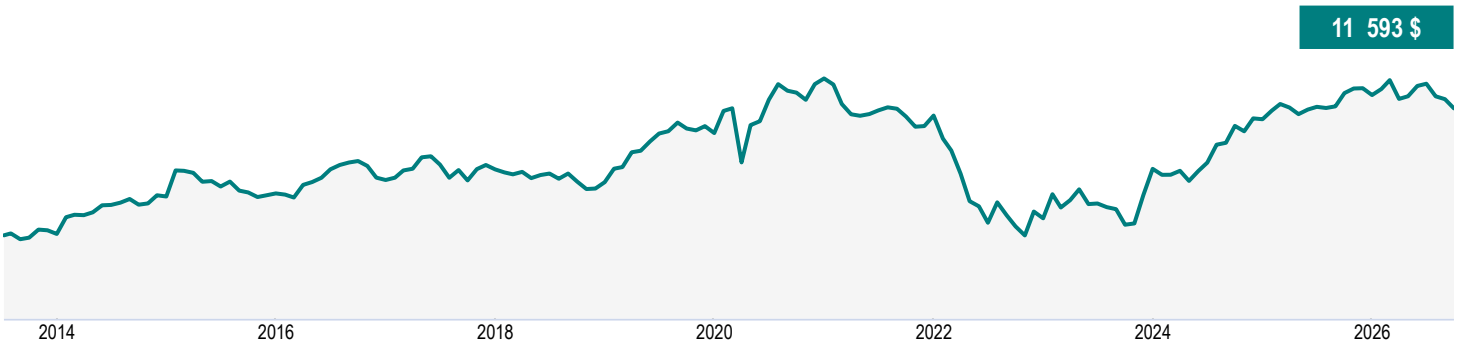
| | |
|---|---|
| Canada | 98,3 |
| États-Unis | 1,6 |
| Autres | 0,1 |



### Répartition sectorielle (%)

| | |
|---|---|
| Revenu fixe | 97,4 |
| Espèces et quasi-espèces | 2,4 |
| Services publics | 0,1 |
| Télécommunications | 0,1 |

## Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



# CAN Obligations de sociétés canadiennes 75/100

30 septembre 2026

## Renseignements sur le fonds

Au 30 septembre 2026

| Principaux titres | % |
|---|---|
| Banque Toronto-Dominion 3,61 % 10-sep-2030 | 2,3 |
| Algonquin Power & Utils Corp 5,25 % 18-jan-2082 | 1,8 |
| Intact Corp financière 2,95 % 16-jun-2050 | 1,6 |
| Intact Corp financière 4,65 % 16-mai-2029 | 1,6 |
| Espèces et quasi-espèces | 1,5 |
| Atco Ltd 5,50 % 01-nov-2028 | 1,4 |
| Brookfield Finance II Inc 5.43% 14-Sep-2032 | 1,3 |
| Sobeys Inc. 3.10% 10-30-2028 | 1,3 |
| Enbridge Inc. 2.82% 05-12-2031 | 1,3 |
| Rogers Communications Inc. 6.25% 07-31-2056 | 1,3 |
| **Répartition totale des principaux titres** | **15,4** |

Au 30 septembre 2026

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|---|
| Écart-type | 3,98 % |
| Rendement du dividende | 5,72 % |
| Rendement à l'échéance | 4,62 % |
| Durée (années) | 5,66 |
| Coupon | 4,31 % |
| Cote de crédit moyenne | A- |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | 42 087,5 $ |

**Actifs nets (millions de $)**
63,7 $

**Cours**
11,59 $

**Nombre de titres**
284

**Placement initial minimal**
500 $

**Codes de fonds**
AFA – CLGA019E
FAD^ – CLGA019F
ARC2 – CLGA019R
ARC4 – CLGA019G

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **-0,99** | **-2,60** | **-1,42** | **-1,63** | **4,59** | **0,18** | **0,59** | **1,12** |

### Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2,65** | **5,74** | **6,08** | **-11,21** | **-3,89** | **6,07** | **5,77** | **-1,48** |

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2013 - 30 septembre 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2,60 %** | **dec. 2020** | **-1,59 %** | **oct. 2022** | **0,51 %** | **62,63 %** | **62** | **37** |

## Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

# CAN Obligations de sociétés canadiennes 75/100

30 septembre 2026

## Commentaire du fonds T2 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.*

## Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne est demeurée sous pression au deuxième trimestre, l'incertitude commerciale ayant continué de peser sur la confiance des entreprises, même si le marché de l'emploi a montré des signes de stabilisation. L'emploi a progressé en mai et le taux de chômage a diminué à 6,6 %. L'inflation s'est accélérée, le rythme annuel passant de 2,8 % en avril à 3,2 % en mai, car la hausse des prix de l'essence liée au conflit au Moyen-Orient a fait grimper les coûts de l'énergie. Les mesures de l'inflation de base sont demeurées plus près de 2 %.

Lors de ses réunions d'avril et de juin, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 %, l'inflation ayant grimpé à 3,2 % en mai, en raison principalement de la hausse des prix de l'essence. Les mesures de l'inflation de base se sont demeurées plus près de 2 %.

Les obligations de sociétés canadiennes ont été globalement stables au deuxième trimestre. Les émetteurs du secteur de l'énergie ont profité des prix élevés du pétrole brut au début du trimestre, ce qui a amélioré les conditions d'exploitation. Les obligations de sociétés de catégorie investissement à l'extérieur du secteur de l'énergie sont demeurées solides, soutenues par l'assouplissement des taux des obligations d'État à la fin du trimestre, car les préoccupations à l'égard de l'inflation ont diminué. Les prix des obligations à rendement élevé ont connu des turbulences, mais ont terminé en hausse, les titres liés à l'énergie ayant surclassé les autres titres.

## Rendement

La sélection des obligations de sociétés dans les secteurs de l'énergie et des produits financiers a contribué au rendement. La Greater Toronto Airports Authority (2,75 %, 2039-10-17) a contribué au rendement du Fonds. Elle a profité de l'amélioration des volumes de passagers, des revenus et des flux de trésorerie. Sa duration (sensibilité aux taux d'intérêt) plus longue a été avantageuse lorsque les taux obligataires canadiens ont diminué.

L'exposition aux obligations des infrastructures a nui au rendement. Sobeys Inc. (3,1 %, 2028-10-30) a nui au rendement en raison de son échéance plus courte.

## Activité du portefeuille

ARC Resources Ltd. (3,465 %, 2031-03-10) a été ajoutée pour ses actifs de Montney, sa production de liquidités et sa dette gérable. L'acquisition proposée par Shell PLC a amélioré le soutien futur aux créanciers. Le placement dans Metro inc. (3,469 %, 2031-02-25) a été étoffé pour ajouter un revenu défensif provenant d'un exploitant stable d'épiceries et de pharmacies. La société a fait état d'une croissance de ses ventes, d'un bénéfice d'exploitation plus élevé et d'une meilleure gestion des coûts.

Le placement dans Enbridge Inc. (5,375 %, 2077-09-27) a été liquidé après que son évaluation fut devenue moins intéressante, afin de réduire l'exposition à sa longue échéance juridique, le pouvoir discrétionnaire de l'émetteur en matière d'options d'achat et le risque de prolongation. Le placement dans Pembina Pipeline Corp. (4,8 %, 2081-01-25) a été réduit

# CAN Obligations de sociétés canadiennes 75/100

30 septembre 2026

pour gérer le risque de concentration. Pembina demeure un titre de catégorie investissement et présente des flux de trésorerie stables dans le secteur des infrastructures, mais la structure subordonnée de l’obligation hybride et le résultat incertain des appels justifient une position plus petite à l’approche de la revalorisation.

# CAN Obligations de sociétés canadiennes 75/100

30 septembre 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Obligations de sociétés canadiennes 75/100

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

**Information financière offerte par Fundata Canada Inc.**

**©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.**